



UNIVERSITE D'AUTOMNE 2022

PRESENTIEL

DROIT DE LA FAMILLE

**LES REGIMES MATRIMONIAUX :
CAS PRATIQUES**

**Mardi 18 octobre
De 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30**

Jérôme CASEY

Avocat

Docteur en droit

Maître de conférences Directeur de sessions de formation à l'ENM

200€ la séance

150€ / - 2 ans

Cette formation est susceptible d'être prise en charge

à titre individuel par le FIF PL

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants auront abordé l'ensemble du droit des régimes matrimoniaux au travers de cas pratiques.

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

Résolution de cas pratiques
en droit des régimes matrimoniaux (incluant l'assurance-vie et l'indivision), sans omettre les aspects procéduraux (procédure de partage, procédure de divorce).

Moyens pédagogiques :

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau " Expert", s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Pour les avocats inscrits en visioconférence : Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation ne faisant pas partie de la convention de financement 2022 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle est ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)